

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAODINAIRE
DU COMITE DE FLEURISSEMENT DE ST-TRIVIER-DE-COURTES

Le Mercredi 15 Juillet 2020 à 17 heures, à la mairie de St Trivier-de-Courtes, le Comité de Fleurissement de St Trivier-de-Courtes, régulièrement convoqué a tenu une Assemblée générale extraordinaire sous la Présidence de Jo Buellet.

La salle des fêtes a été mise à notre disposition par la municipalité et le Président a veillé à ce que les mesures-barrières soient strictement respectées.

19 membres du Comité étaient présents (2 excusés, 5 absents dont 3 pour cause de démission).
Etaient également présents : M. Philippe MARCON et M. Christian REYNAUD, candidats à l'entrée au Comité de fleurissement ainsi que Monsieur Yves Bernard, 1^{er} Adjoint, représentant le maire.

Le Président a accueilli les membres présents en les remerciant de leur présence, en rappelant les raisons pour lesquelles il avait dû convoquer une assemblée générale extraordinaire -et qui figurent dans le PV de l'Assemblée générale du 23 janvier 2020- dont chacun des membres a été destinataire.

Le Président dresse, dans le cadre du bilan moral, un rapide historique du Comité de fleurissement sur ces 10 dernières années et rappelle les tâches et missions dévolues au Comité de fleurissement tout en signalant la convention qui nous lie au CCAS de St Trivier dans le cadre de l'opération « Jardins partagés ».

Christian Reynaud sollicitant la parole qui lui est donnée, déclare que pour sa part «il a été un peu forcé en quelque sorte d'accepter de rentrer au Comité de fleurissement mais qu'il ne peut pas participer aux travaux de bêchage, plantation et entretien des massifs, se proposant d'apporter son aide ponctuellement pour des travaux de décoration ».

Le Président passe la parole à Geneviève Chevailler, Trésorière du Comité qui présente le bilan financier au 31-12-2019 (bilan déjà approuvé lors de l'AG du 23 janvier 2020) qui s'établit ainsi :

- Solde du compte courant au Crédit Agricole : 4.126,57
- Solde du Livret au Crédit Agricole : 4.572,22
- Solde en caisse : 46,19
- Soit un total de **8.744,98 €**

Après exécution des opérations 2020, le bilan financier s'établit à la date du 15 Juillet 2020, à la somme de **7.576,06 €** se décomposant ainsi :

- Solde du compte courant au Crédit Agricole : 2.957,65
- Solde du Livret au Crédit Agricole : 4.572,22
- Solde en caisse : 46,19

Le Président soumet au vote le rapport moral et le rapport financier, qui sont adoptés à l'unanimité.

Le Président rappelle qu'à la suite de sa propre démission ainsi que de celle de la Trésorière et du Secrétaire, il faut élire un nouveau Bureau, chacun ayant accepté de continuer d'exercer sa fonction jusqu'à ce jour afin de permettre au Comité de continuer ses activités et éviter d'en arriver à une mesure extrême que serait sa dissolution, ce que personne ne souhaite bien sur.

Aussi et en application de l'article 6 de nos statuts il est fait un appel à candidature, pour l'entrée de nouveaux membres au Comité de fleurissement.

Deux candidats se présentent : Monsieur Philippe Marcon et Monsieur Christian Reynaud ; leur candidature est soumise à l'agrément du Bureau qui les accepte.

Jo Buellet fait ensuite appel à candidature pour le poste de Président, Monsieur Philippe Marcon indique qu'il présente sa candidature retraçant ses diverses fonctions antérieures et précisant, qu'en raison d'un souci de santé momentané il ne pourra pas participer aux travaux qui demandent des efforts physiques.

L'assemblée étant informée de cet état de chose, le Président soumet au vote du Comité la candidature de M. Philippe Marcon qui est élu à l'unanimité.

Dans le cadre de l'engagement que le bureau avait pris le 23 janvier 2020, Jo Buellet propose d'aider à constituer le nouveau bureau et lance un appel à candidatures pour les postes de Trésorier (ière) et de Secrétaire ; aucune candidature n'est proposée.

Monsieur Philippe Marcon, nouveau Président élu, reprend la parole pour demander à chacun de faire un effort en regrettant que personne ne veuille prendre de responsabilités au sein du bureau.

Devant cet état de fait et après lecture de nos statuts, Jo Buellet propose au nouveau Président le soin de constituer lui-même son nouveau bureau lors d'une prochaine Assemblée Générale, en se laissant le temps pour faire entrer d'autres personnes au Comité et pourvoir les 2 postes pour l'instant vacants.

Jo Buellet indique que le stock du matériel dont dispose le Comité a fait l'objet d'une vérification et un état a été dressé qui sera envoyé au nouveau Président.

Le Secrétaire sortant remet au nouveau Président les archives du Comité depuis son entrée en fonction et lui propose de rédiger le procès-verbal de cette réunion et de lui adresser via Jo Buellet. Ce qu'il accepte.

Avant de clore cette Assemblée générale extraordinaire, Gérard Sellier adresse tous ses remerciements et dit toute sa reconnaissance à Jo Buellet pour tout ce qu'il a apporté au Comité de fleurissement pendant toutes ces années où il a présidé aux destinées de notre association en rappelant combien son engagement, son dynamisme et sa bonne humeur contagieuse ont su nous entraîner dans des aventures incroyablement enrichissantes, dans une ambiance toujours amicale.

Françoise Pirat, adjointe au maire, remercie également Jo Buellet pour son action au sein du Comité de fleurissement.

La réunion se termine à 18h45